

Ordre du jour
Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant

Mardi 15 novembre 2022 à 19h30
au Pavillon de la biodiversité

Le cas échéant, les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus

La séance a pour but :

- 1- Adoption de l'ordre du jour;
- 2- Informations aux citoyens et résumés des résolutions adoptées lors de séances extraordinaires;
- 3- Approbation des procès-verbaux;
- 4- Entérinement - Registre des chèques;
- 5- Avis de motion de règlements et dépôt de projets de règlements :
 - a) Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1786-22, modifiant le règlement numéro 1753-22 décrétant une dépense de 7 444 698 \$ et un emprunt de 7 444 698 \$ pour des travaux de reconstruction de rues, de construction d'un réseau pluvial, de bordures et trottoirs, de réhabilitation d'égout sanitaire, de remplacement de l'aqueduc, de construction d'un nouveau réseau d'éclairage et/ou remplacement de l'éclairage existant et de réaménagement des emprises sur la rue de la Mairie ainsi que la reconstruction du stationnement de l'hôtel de ville avec un bassin de rétention souterrain, afin de remplacer le bassin de taxation;
 - b) Avis de motion du règlement numéro 1787-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de créer la zone H-546, à même une partie de la zone H-529 et d'y autoriser l'usage « HABITATION UNIFAMILIALE (H-1) » ainsi que ses normes afférentes;
 - c) Avis de motion du règlement numéro 1788-22 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Constant numéro 1532-17 afin d'agrandir la zone #15;
 - d) Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1789-22 sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Constant;
- 6- Adoption et dépôt de projets de règlements :
 - a) Adoption du second projet de règlement numéro 1773-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de modifier et remplacer certaines normes du chapitre 5 « Dispositions applicables aux usages du groupe habitation »;
 - b) Adoption du second projet de règlement numéro 1779-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de permettre les plateformes élévatoires, de modifier les normes de stationnement souterrain et d'ajouter des normes concernant les garages isolés;
 - c) Adoption du second projet de règlement numéro 1781-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de mettre à jour les normes sur l'entreposage des matières résiduelles;
 - d) Adoption du second projet de règlement numéro 1785-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin d'ajouter l'usage « H-4 Habitations multifamiliales de 9 logements et plus » aux usages autorisés de la zone CGS-102 et ses normes afférentes;
 - e) Adoption et dépôt du projet de règlement numéro 1787-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de créer la zone H-546, à même une partie de la zone H-529 et d'y autoriser l'usage « HABITATION UNIFAMILIALE (H-1) » ainsi que ses normes afférentes;

- f) Adoption et dépôt du projet de règlement numéro 1788-22 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Constant numéro 1532-17 afin d'agrandir la zone #15;

7- Adoption de règlements:

- a) Adoption du règlement numéro 1772-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de modifier et remplacer certaines définitions du chapitre 2 « Terminologie »;
- b) Adoption du règlement numéro 1775-22 modifiant de nouveau le règlement numéro 1708-21 décrétant une dépense de 5 838 000 \$ et un emprunt de 5 838 000 \$ pour des travaux au Pôle culturel et sportif, soit la construction de deux terrains de soccer synthétique, la construction d'une piste cyclable, l'ajout de cases de stationnement, la relocalisation et le réaménagement des mobiliers de jeux ainsi que la construction d'un bâtiment de services, afin de modifier les travaux prévus et d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 297 882 \$;
- c) Adoption du règlement numéro 1776-22 modifiant de nouveau le règlement numéro 1659-20 décrétant une dépense de 6 327 588 \$ et un emprunt de 6 327 588 \$ pour des travaux pour la construction d'un pavillon jeunesse, pour l'ajout d'un toit à la patinoire extérieure, pour l'aménagement d'un pump track et skate parc, pour la démolition de la maison des jeunes et du centre municipal actuels et pour l'aménagement de deux terrains de basketball, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 614 317 \$;
- d) Adoption du règlement numéro 1777-22 décrétant une dépense de 6 337 013 \$ et un emprunt de 6 337 013 \$ pour des travaux de restauration et de réhabilitation des anciens presbytères;
- e) Adoption du règlement numéro 1778-22 décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition de pompes, d'outils, de véhicules et d'équipement pour le Service du Développement durable et de l'Hygiène du milieu et un emprunt de 1 025 000 \$ à ces fins;
- f) Adoption du règlement numéro 1780-22 relatif à l'enlèvement des déchets domestiques, des matières organiques et des matières recyclables;
- g) Adoption du règlement numéro 1782-22 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Constant numéro 1532-17 afin de centraliser les critères d'aménagement d'une zone de matières résiduelles;
- h) Adoption du règlement numéro 1783-22 modifiant le règlement numéro 991-97 fixant le tarif exigible lors du dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière, afin d'ajuster les tarifs exigibles;
- i) Adoption du règlement numéro 1784-22 modifiant le règlement de construction numéro 1630-19;

8- Contrats et ententes:

- a) Modifications de contrat - Soumissions - Travaux de construction d'une nouvelle aire de stationnement à la Base de plein air - 2022GÉ10-AOP;
- b) Modifications de contrat - Soumissions - Travaux de construction du chalet de la Base de plein air - 2021GÉ30-AOP;
- c) Autorisation de signatures - Avenant numéro 2 - Convention d'exploitation du Complexe aquatique entre la Ville de Saint-Constant et le Centre aquatique de Saint-Constant inc.;
- d) Vente par la Ville du lot projeté 6 532 330 du cadastre du Québec - 151, croissant Monchamp;
- e) Vente par la Ville du lot projeté 6 532 447 du cadastre du Québec - 147 à 149, rue Saint-Pierre;

- f) Vente par la Ville du lot 6 367 242 du cadastre du Québec - Rue Bélanger;
 - g) Autorisation de signatures - Bail - Vidéotron Ltée - Implantation d'une tour de communication - Partie des lots 2 180 137 et 6 347 305 du cadastre du Québec;
 - h) Autorisation de paiement de factures - Fourniture sans livraison de mélange bitumineux;
 - i) Octroi de contrat de gré à gré - Service de déneigement des stationnements du Quartier de la Gare et du Complexe aquatique saison 2022-2023 - 2022TP22-CGG;
 - j) Octroi de contrat de gré à gré - Service de divertissement multimédia spécialisé dans la conception et la production d'environnement immersif;
- 9- Soumissions :
- a) Soumissions - Services professionnels en conception graphique pour diverses publications municipales - 2021COM01-AOI - Renouvellement;
- 10- Mandat;
- 11- Dossier juridique;
- 12- Ressources humaines :
- a) Nomination au poste de contremaître - Service du Développement durable et de l'Hygiène du milieu;
 - b) Création du poste de coordonnateur à la restauration et abolition du poste de superviseur - Gestion alimentaire et Hygiène du milieu au Service du Développement durable et de l'Hygiène du milieu;
- 13- Gestion interne :
- a) Mise à jour de l'organigramme de la Ville de Saint-Constant;
 - b) Calendrier des séances ordinaires - Année 2023;
 - c) Modification de la résolution numéro 522-10-22 « Créations, abolitions de divers postes et nominations ou embauches »;
 - d) Nomination - Détenteur de carte de crédit;
 - e) Acceptation provisoire des travaux - Fourniture et installation de nouveaux équipements de jeux d'eau pour le parc des Citoyens – 2022UAT04-AOP;
 - f) Modification de la résolution numéro 517-10-22 « Soumissions - Services de location de conteneurs, transport et traitement des matières résiduelles de l'écocentre - 2022EDD03-AOP »;
- 14- Gestion externe :
- a) Aide sous forme de prêt de salles – Convention de danse DJAM;
 - b) Adoption du budget 2023 et autorisation du paiement de la quote-part - Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneureries;
 - c) Approbation du budget 2023 et du paiement de la quote-part - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
 - d) Approbation – Programmation partielle dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;
- 15- Demandes de la Ville;

- 16- Recommandations de la Ville :
 - a) Position de la Ville – Demande du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – « Défi bougeons ensemble – Édition 2023 »;
 - b) Demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Modification du demandeur;
 - c) Appui de la Ville de Saint-Constant - Problématique de sécurité Route 221;
 - d) Appui à la Communauté métropolitaine de Montréal - Demande à la Société canadienne des postes de respecter la compétence des municipalités de limiter la distribution d'articles publicitaires non demandés;
- 17- Dépôt de documents;
- 18- Demande de dérogation mineure :
 - a) Demande de dérogation mineure numéro 2022-00108 - 70, rue Boyer;
- 19- Demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
 - a) Demande de PIIA numéro 2022-00034 - 51-55, rue Baillargeon;
 - b) Demande de PIIA numéro 2022-00095 - 46, rue Saint-Pierre;
 - c) Demande de PIIA numéro 2022-00110 - 210, Route 132;
- 20- Demande d'usage conditionnel;
- 21- Demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
- 22- Période de questions;
- 23- Levée de la séance.